

Informations de base	
<p>COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement</p> <p>2008/0032(COD)</p>	Procédure terminée
<p>Adaptation de certains actes à la procédure de réglementation avec contrôle, règlement "omnibus", quatrième partie</p> <p>Sujet 8.40.10 Relations interinstitutionnelles, subsidiarité, proportionnalité, comitologie</p>	

Informations complémentaires	
Parlements nationaux	IPEX
Commission européenne	EUR-Lex